

AVIS PUBLIC EST DONNÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES :

Les prochaines séances ordinaires du conseil municipal auront lieu à la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 540, boulevard Renault à Beauceville.

Elles demeurent accessibles au public, aux conditions suivantes :

- Abstention en cas de symptômes grippaux ;
- Distanciation physique d'un mètre ;
- Port du masque obligatoire ;
- Inscription au registre d'entrée obligatoire ;
- Désinfection des mains à l'entrée obligatoire.

Donné à Beauceville, ce 12 novembre 2021.



Me Pamela Lavoie-Savard, greffière